



La Virée d'EquiLiberté 79

1^{er} et 2 septembre 2018
à Nueil-les-Aubiers . 79250

Dossier d'inscription (individuel ou groupe)

Date limite d'inscription : 15 août 2018

Les équidés ne pourront être acceptés que s'ils sont identifiés (n° sire et puce) avec vaccination grippe équine à jour. Ils devront présenter un bon état général et répondre à toutes les exigences sanitaires.

Le carnet d'identification devra être présenté à l'arrivée.

Des contrôles ponctuels d'identification pourront être effectués.

Vous devrez aussi présenter vos attestations d'assurance. Ayez avec vous ces documents au moment de votre inscription.

NOM DU GROUPE (si vous le souhaitez) :

RESPONSABLE DU GROUPE

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

N° de tel fixe : N° de mobile :

E-Mail :

Adhérent Equiliberté (n° d'adhérent :))

Licencié F.F.E. (n° de licence :))

Autre : Compagnie et N° contrat :

Conformément à la loi de 1984 modifiée en 1992 relative aux associations sportives et d'activités physiques, EquiLiberté 79 vous informe que la randonnée équestre entre dans le cadre des activités à risques. La participation à La Virée exige donc que vous soyez assuré individuellement pour les risques encourus. Munissez-vous de votre attestation d'assurance RC.

EquiLiberté 79 accepte votre inscription à condition que vous souscriviez aux points suivants (à cocher) :

je reconnais avoir été informé(e) de l'obligation de m'assurer pour la pratique des activités physiques à risques en général et celle de l'équitation en particulier (dommages causés à moi-même, aux tiers, aux chevaux et autres biens)

je certifie être assuré(e) pour la pratique de l'équitation d'extérieur pour la durée du Rassemblement départemental La Virée d'EquiLiberté 79

je m'engage à fournir un certificat d'assurance relatif à cette responsabilité civile

Signature

VOS CHEVAUX

Sur le site <http://www.equiliberte79.com/> vous avez la possibilité de télécharger directement un document (sous excel) à remplir concernant les informations nécessaires pour vos chevaux. et le renvoyer à landreau655@orange.fr.

Si vous souhaitez une autre solution, voici un tableau à compléter et à joindre à votre dossier



La Virée d'Equiliberté 79
les 1er et 2 septembre 2018

à retourner à : landreau655@orange.fr

Pour faciliter les inscriptions, merci de nous faire parvenir ce tableau dès que possible

Dé détenteur de l'équidé			Assurance RC		Equidés(s)			Propriétaire de l'équidé			
Nom/Prénom	Adresse	N° tel	Nom assurance - N°	Nbre d'équidés	Nom de l'équidé	N° Sire et transpondeur	Date vaccination grippe	Nom/Prénom	Adresse	N° tel	email
ex: DUCROT Marise	La Virée 79150 ARGENTONNAY	06 75 08 38 09	Equiliberté U007710_8053	1	PRINCE du BOUCANET	03 146 113 1 25025979900249	02/01/18	DUCROT Marise	Le Virée 79150 ARGENTONNAY	06 75 08 38 09	tois.netts.tour79@orange.fr

VOTRE GROUPE

Nom du groupe ou du responsable.....
(* mettre le nombre de participants dans la case correspondante)

Nom	Prénom	* Meneur	* Cavalier	*Accom pagnant	N° tél portable

TARIFS

TARIFS		
Forfait week-end	N..... X 70 =	
Forfait week-end enfant (jusqu'à 12 ans)	N..... X 40 =	
Journée du samedi avec repas du midi (vins compris)	N..... X 24 =	
Journée du samedi avec repas du midi enfant (jusqu'à 12 ans)	N..... X 15 =	
Repas seul adulte du samedi soir (vins compris)	N..... X 25 =	
Repas seul enfant du samedi soir (jusqu'à 12 ans)	N..... X 10 =	
Journée du samedi avec repas du midi et du soir (vins compris)	N..... X 45 =	
Journée du samedi avec repas du midi et du soir enfant (jusqu'à 12 ans)	N..... X 25 =	
Journée du dimanche avec repas du midi (vins compris)	N..... X 23 =	
Journée du dimanche avec repas du midi enfant (jusqu'à 12 ans)	N..... X 14 =	
Inscription randonnée sans repas	N..... X 10 =	
Total à régler par chèque au nom d'UDRE/EquiLiberté 79		

Pique-nique possible samedi soir en salle

INSCRIPTION

Votre inscription sera prise en compte dès la réception :

- de votre dossier complet . N'oubliez pas de compléter, signer et renvoyer la page du règlement.
- de votre chèque de règlement libellé à l'ordre de UDRE/EquiLiberté 79

Dossier et chèque à expédier à : Patrice LANDREAU . 20 Rue des Loges. 79300 Bressuire
Renseignements : 06 31 43 90 18

Aucun remboursement ne sera possible, en cas de désistement au-delà du 24/08/2018, sauf cas de force majeure.

o Si vous arrivez le vendredi soir, merci de cocher cette case

o Si vous arrivez le samedi soir, merci de cocher cette case

CONSIGNES et SECURITE

- Chiens tenus en laisse ou muselés
- Les chevaux doivent être identifiés, pucés et à jour de leurs vaccins. Leurs papiers seront vérifiés lors de votre arrivée sur le site.
- Prévoir piquets, fils et clôture électrique individuelle, préciser si vos chevaux sont «entiers».
- Si vous n'êtes pas titulaire d'une carte EquiLiberté avec assurance ou membre de la FFE, vous devrez produire un justificatif d'assurance relatif à votre couverture pour la pratique de l'équitation
- L'équitation étant considérée comme une activité à risque, il est recommandé d'utiliser les protections usuelles (casque etc.)
- Il est fortement recommandé d'avoir une **couverture assurance garantie corporelle**

DESCRIPTION des SERVICES

- Accès au site de La Virée et à l'ensemble de ses commodités (toilettes, douches collectives, etc.), avec emplacement pour votre bivouac (tente et/ou véhicules)
- Emplacement pour monter un paddock
- Foin sur place
- Petit-déjeuner, pique-nique, repas selon vos réservations
- Accès à l'ensemble des animations prévues

CIRCUITS

- Les circuits seront balisés
- Vous aurez bien entendu, une carte à votre disposition

PROGRAMME de la VIREE

Vendredi 31 septembre

- Accueil possible à partir de 17h
- Dîner à apporter
- Barbecue mis à disposition pour un usage commun (chacun apporte sa viande)

Samedi 1 septembre

- Petit déjeuner pour ceux qui sont sur place
- Café d'accueil pour ceux qui arrivent
- Randonnée avec pique-nique à mi-parcours
- Vin d'honneur
- Défilé dans la ville
- Retour au bivouac
- Repas traiteur

Dimanche 2 septembre

- Petit déjeuner
- Café d'accueil pour ceux qui arrivent.
- Rando avec pause boissons et "en cas" en fin de matinée.
- Repas en commun à l'arrivée vers 14/15 h.

RÈGLEMENT INTERIEUR

Suite aux crises sanitaires concernant certaines espèces animales au cours de ces dernières années, le ministère de l'agriculture met en place des règles concernant les mouvements et les rassemblements pour toutes les espèces.

Le présent règlement intérieur a pour but d'informer l'ensemble des participants des règles qu'ils doivent respecter pour participer aux randonnées équestres EquiLiberté du département des Deux-Sèvres.

Merci d'avoir la courtoisie de favoriser le travail des associations qui, pour notre plus grand plaisir, organisent des randonnées.

Toute intervention d'un vétérinaire nécessitée par l'état sanitaire non satisfaisant d'un équidé sera à la charge du propriétaire de cet équidé.

Sans refus écrit indiqué aux organisateurs, les participants sont considérés comme autorisant l'utilisation de leur image prise dans le cadre de la randonnée à des fins de promotion de cette activité.

I . Les règles sanitaires (application de la circulaire du 12 juillet 2017)

- A. Tout cheval participant à une randonnée EquiLiberté 79 doit être pucé, vacciné et à jour de ses vaccins.
- B. Tout cheval participant à une randonnée EquiLiberté 79 doit être dans un état sanitaire acceptable.
- C. À l'inscription, les papiers des chevaux doivent être présentés avec le numéro de SIRE et le carnet de vaccination afin de contrôler le respect des règles sanitaires et de permettre à l'association organisatrice de remplir le registre obligatoire prévu à cet effet.
- D. EquiLiberté 79 et l'association qui organisent la randonnée se donnent le pouvoir de contrôler, par un lecteur de puce, l'identification de l'équidé présenté.
- E. Un vétérinaire habilité peut contrôler les papiers, les chevaux et leur identité.
- F. Tout randonneur ne respectant pas ces règles ne pourra en aucun cas participer à la randonnée.

II . Assurance

Chaque randonneur participant à une randonnée EquiLiberté 79 doit détenir une assurance et être en capacité de fournir une attestation.

Les assurances personnelles :

- Adhésion Equiliberté avec RC
- Adhésion FFE avec RC
- Assurance individuelle

Pour les randonneurs qui ne disposeraient pas d'assurance ou qui n'en apporteraient pas la preuve à l'inscription, deux options sont possibles :

- Prendre une adhésion Equiliberté à la journée lors de l'inscription.
- Ne pas participer à la randonnée.

III . Règles de convivialité en randonnée

Afin d'assurer à chaque participant le plaisir de randonnée en toute sécurité, il est demandé de respecter quelques règles de sécurité.

- A. Respecter les consignes données à chaque randonnée sur les parcours, les pauses, les signalisations...
- B. Pour doubler sur les chemins, éviter d'aller à vive allure (galop, trot) et ayez la courtoisie de prévenir.
- C. Pendant les pauses, les attelages doivent être dételés ou le meneur doit rester aux guides.

Porter une attention particulière aux jeunes chevaux qui découvrent la randonnée. Ces quelques règles ont pour but de respecter les réglementations en vigueur et de permettre à chacun de randonner avec plaisir et dans la convivialité.

IV . Recommandations

- A. Pour les cavaliers, l'équitation étant considérée comme sport à risque, il est conseillé de se munir des protections usuelles (casque, plastron, étriers de sécurité). La souscription de garanties corporelles est également conseillée.
- B. Les mineurs (port du casque obligatoire) doivent être sous la responsabilité de leurs parents ou d'un majeur désigné par eux.
- C. Chaque cavalier ou meneur doit être en mesure de maîtriser sa monture ou son attelage en toute circonstances, avec un matériel adapté au niveau du coupe cavalier/cheval.
- D. Les participants s'engagent à respecter strictement le code de la route et les consignes des organisateurs.

Je soussigné(e) **nom** : **prénom** : certifie avoir pris connaissance de ce règlement intérieur et m'engage à le respecter et fournir l'ensemble des documents nécessaires.

Fait à

le

Signature